

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT
DE BEZIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 27 AOUT 2025

Objet :

Avenant n°9
Traité de concession d'aménagement
ZAC Camp Redoun

N° : D - 2025-08-27-05a

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	20

Envoyé en préfecture le 01/09/2025

Reçu en préfecture le 01/09/2025

Publié le - 2 SEP. 2025

ID : 034-213401359-20250827-D2025_08_27_05A-DE

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Bernard GUERRERE à M. René COUSIN, M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, Mme Laure GIMENO à M. Julien RIBES, Mme Marie CHOLLET à Mme Mylène NAUDIN.

Absents : MM. Julien PUJOL et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN.

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire expose au conseil qu'à ce jour, au rythme réel de commercialisation des parcelles de la ZAC Camp Redoun et de la conjoncture actuelle du marché immobilier, HERAULT LOGEMENT souhaite que les derniers lots à bâtir (particuliers ou promoteurs) soient progressivement commercialisés sur les années 2025, 2026, 2027 et 2028.

En conséquence, il apparaît nécessaire de proroger la durée du traité de concession d'aménagement de la ZAC Camp Redoun jusqu'au 21 novembre 2028.

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des présents + 4 procurations,

Approuve la prorogation du traité de concession d'aménagement de la ZAC Camp Redoun jusqu'au 21 novembre 2028 pour permettre la commercialisation des derniers lots.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le - 1 SEP. 2025
Et publication ou notification
Du - 2 SEP. 2025
Le Maire :

Le Secrétaire,

Le Maire,



René COUSIN



Jean-François GUIBBERT